2022.06.16_Les_personnels_se_mobilisent 3
2022.06.08_Preavis_greve_pour_21juin2022 5
2022.06.02_La_DGCCRF_enterree_ses_agents_desabuses 7
2022.06.02_Des_decrets_bien_au-dela_des_1eres_annonces 9
2022.05.23_Ou_est_passe_secretariat_Etat_a_la_consommation 11
2022.05.12_Scandales_alimentaires_le_gvt_sacrifie_la_DGCCRF 13

Paris le 16 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme des contrôles de la sécurité sanitaire des aliments :

Les personnels se mobilisent pour alerter l'opinion publique !

Les personnels de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et du Service Commun des Laboratoires (SCL) se mobilisent le mardi 21 juin 2022 contre la réforme des contrôles de la sécurité sanitaire des aliments.
Solidaires CCRF & SCL, première organisation syndicale à la DGCCRF, organise deux rassemblements : le premier à compter de 10h devant les locaux de la DGCCRF, au 59 boulevard Vincent Auriol (Paris 13), et le second à 14h pour une conférence de presse devant le Ministère de l'Économie, place du Bataillon du Pacifique (Paris 12).

Depuis le 02 juin 2022 et la publication des décrets d'attributions ministérielles, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, rattachée au ministère de l'Économie, est passée sous tutelle du Ministère de l'Agriculture en ce qui concerne les contrôles de la sécurité alimentaire. Ce décret acte le transfert des missions mais rend également possible le transfert d'une grande partie des agent-es de la DGCCRF vers la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).

Cette décision gouvernementale de créer une « police unique de l'alimentation », prise sans aucune concertation, ni des agent-es concerné-es ou des organisations syndicales les représentant, ni de la société civile et du parlement, fait peser des doutes sur la survie à moyen terme de la DGCCRF, mais aussi de ses laboratoires, organisés en un Service Commun des Laboratoires (SCL).

Le ministère de l'Agriculture ayant déjà pour pratique de travailler avec des opérateurs du secteur privé, ce transfert de compétence conduira à la privatisation dès 2023 de certaines missions de service public comme les prélèvements et analyses de produits alimentaires bruts ou transformés, ainsi que les contrôles d'hygiène en remise directe : restaurants, métiers de bouches, grandes et moyennes surfaces, entre autres.

Pourtant les services de la DGCCRF et du SCL ont démontré leur efficacité et leur capacité à développer des méthodes innovantes en matière d'analyses des produits alimentaires. Et cela, malgré des moyens diminués par quinze ans de réformes néolibérales impactant les services publics et leurs agent-es.

Ce transfert de compétences occulte également le caractère mixte des fraudes en matière alimentaire, les crises sanitaires étant en réalité révélatrices de la recherche de profits par les industriels de l'agroalimentaire : mauvaises conditions de travail et d'hygiène sur les sites de production, dissimulation de résultats d'autocontrôles défavorables, que ce soit par les industriels eux-mêmes ou leurs prestataires privés.

Si le terme de « police unique » se veut fort et rassurant, il masque en réalité deux changements majeurs. D'une part, les industriels de l'agroalimentaire n'auront dorénavant de compte à rendre qu'au ministère également en charge de leur développement, faisant craindre des conflits d'intérêts en matière d'évolutions réglementaires et de politiques de sanctions. D'autre part, la mise en concurrence d'opérateurs privés payés par les professionnels entraînera de fait la remise en cause de l'impartialité des contrôles.
Solidaires CCRF & SCL se mobilise donc pour défendre les personnels et les missions de service public, et porte sur la place publique les débats en matière de contrôle de sécurité alimentaire.

Contacts : Roland GIRERD 06.89.56.20.69 / Emmanuel Paillusson 06.66.28.91.92

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Paris le 8 juin 2022

OBJET : préavis de grève pour la journée du 21 juin 2022

Madame la Directrice Générale de la Concurrence, de la Consommation de de la Répression des Fraudes,

Monsieur le Chef du Service Commun des Laboratoires,

Solidaires CCRF & SCL dépose un préavis de grève pour la journée du 21 juin 2022. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires et contractuels de la DGCCRF et du SCL.

Depuis le 11 mai 2022, date de la communication aux agent·es de la décision prise par le 1er Ministre du transfert de la mission de sécurité sanitaire des aliments au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), Solidaires CCRF & SCL dénonce une décision brutale, sans préparation et battant en brèche ce qui fonctionnait dans la prise en compte de l'aspect économique de la fraude sanitaire et de protection des consommateurs et consommatrices.

La Directrice Générale de la CCRF a multiplié les propos rassurants lors de la réunion du 12 mai 2022 avec les représentant·es des personnels, puis lors de l'audience bilatérale entre Solidaires Finances et Secrétaire Générale de Bercy le 1er juin.

Pourtant, les décrets d'attribution des ministères parus début juin ont placé la DGCCRF « à disposition » du ministre de l'Agriculture pour l'exercice de ses missions dans le domaine de la police unique chargée des contrôles de sécurité alimentaire, et ce à compte du 1er juin 2022 !

Solidaires CCRF et SCL dénonce une nouvelle fois les décisions prises et les conséquences :

- Pour la DGCCRF, qui sert de bouc émissaire après les défaillances répétées (et bien peu dénoncées par le pouvoir politique) de géants de l'industrie agro-alimentaire. L'action de la DGCCRF n'a pourtant pas été mise en cause après ces défaillances : elle a fait ce qu'il fallait avec les moyens dont elle disposait !
- Pour le SCL, réseaux de laboratoires certifiés rattachés à Bercy, qui devrait perdre l'essentiel de ses analyses dans le domaine alimentaire. Un laboratoire pourtant montré en exemple à chaque crise pour la recherche de non conformités (notamment pour Buitoni et Kinder !) et la mise en place de méthodes d'analyses innovantes (espèce animale pour les « lasagnes de cheval », détection d'oxyde d'éthylène dans les graines de sésame et autres aliments, de Fipronil dans les œufs par exemple)
- Pour le service public, puisque la sécurité des aliments sera désormais coupée de la recherche de fraudes, alors même que tous les scandales alimentaires ont bien montré que leur cause résidait dans la recherche des profits… et constituait également des fraudes économiques !
- Pour les consommateurs et consommatrices, puisque la mise en place de délégations vers le secteur privé des Plans de Surveillance / Plans de Contrôles est déjà prévue. La phase suivante sera en toute logique l'externalisation des contrôles au stade de la remise directe ; restauration, boucheries, boulangeries, hyper et supermarchés… Les récents scandales sanitaires ont pourtant bien démontré la nécessité de réaliser des contrôles réellement indépendants !

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Pour toutes ces raisons, Solidaires CCRF & SCL appelle à une journée nationale de grève et d'action le 21 juin 2022, date de la réunion du prochain Comité Technique de la DGCCRF.

Ce préavis est donc destiné à permettre à l'ensemble des personnels du SCL et de la DGCCRF d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale de la DGCCRF, Monsieur le Chef du SCL, l'expression de notre considération distinguée.

Les Co-Secrétaires Généraux
de Solidaires CCRF & SCL

David Sironneau

Roland Girerd

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Paris le 2 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE
La DGCCRF enterrée, ses agent-es désabusé-es

Solidaires CCRF & SCL, 1er syndicat à la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) a appris à la lecture du Journal Officiel de ce jour, la mise à disposition de notre administration au bénéfice du Ministre de l'Agriculture et ce à compter du jour même. Cette décision arbitraire annonce le dépeçage à venir de cette direction dont le personnel est chargé de la protection du consommateur.

Ce matin, sont sortis au JO, les décrets d'attribution des ministres, et à notre grande stupéfaction, nous avons appris que le ministre de l'agriculture disposait de la direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes pour ses attributions dans le domaine de la police unique chargée des contrôles de la sécurité alimentaire.

Depuis le 11 mai 19 heures, les agents de la DGCCRF savaient qu'une partie de la sécurité sanitaire des aliments passait sous l'autorité du ministère de l'agriculture.

A présent, ce sont une partie des agents de la DGCCRF, voire une très grande partie qui pourraient être sous la main mise du MASA.

Encore hier soir, notre syndicat était reçu par la Secrétaire Générale du ministère et la Directrice Générale de la DGCCRF qui se voulaient rassurantes sur le devenir de la DGCCRF, de ses missions et surtout des agent·es : 60 postes transférés sans aucune obligation de suivre les missions ni mobilité géographique et une mise en place au 1er janvier 2023 avec des négociations à venir sur le périmètre exact des missions transférées.

DGCCRF et SCL sacrifiés au détriment des consommatrices et consommateurs

Solidaires CCRF et SCL dénonce encore une fois les décisions prises et les conséquences :

- Pour la DGCCRF, qui sert de bouc émissaire après les défaillances répétées (et bien peu dénoncées par le pouvoir politique) de géants de l'industrie agro-alimentaire. L'action de la DGCCRF n'a pourtant pas été mise en cause après ses défaillances : elle a fait ce qu'il fallait avec les moyens dont elle disposait !
- Pour le SCL, réseaux de laboratoires certifiés rattaché à Bercy, qui devrait perdre l'essentiel de ses analyses dans le domaine alimentaire. Un laboratoire pourtant montré en exemple à chaque crise pour la recherche de non conformités (notamment pour Buitoni et Kinder !) et la mise en place de méthodes d'analyses innovantes : espèce animale pour les « lasagnes de cheval », détection d'oxyde d'éthylène dans les graines de sésame et autres aliments, de Fipronil dans les œufs par exemple.
- Pour le service public, puisque la sécurité des aliments sera désormais coupée de la recherche de fraudes, alors même que tous les scandales alimentaires ont bien montré que leur cause résidait dans la recherche des profits… et constituait également des fraudes économiques !
- Pour les consommateurs et les consommatrices, puisque le MASA évoque déjà la mise en place de délégation vers le secteur privé des Plans de Surveillance / Plan de Contrôle. La phase suivante sera l'externalisation des contrôles au stade de la remise directe au consommateur : restauration, boucheries, boulangeries, hyper et supermarchés...Les récents scandales sanitaires ayant démontré l'efficacité de l'auto-contrôle !!!

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Contacts : Roland GIRERD 06.89.56.20.69 / Emmanuel Paillusson 06.66.28.91.92

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Paris le 2 juin 2022
Message 2022 - 17

Sécurité sanitaire des aliments
Des décrets bien au-delà des premières annonces !!

Loin des discours officiels de la Directrice Générale de la CCRF et du Secrétariat Général de Bercy qui se voulaient rassurants, les décrets parus au JO ce 2 juin 2022 qui portent sur les attributions des ministères actent la mise à disposition de la DGCCRF pour le compte du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) et ce, dès leur publication.

Depuis le 11 mai 2022, date de la communication aux agent-es de la décision prise par le 1er Ministre du *transfert des missions de sécurité sanitaire des aliments au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), Solidaires CCRF & SCL a dénoncé une décision brutale, sans préparation et battant en brèche ce qui fonctionnait dans la prise en compte de l'aspect économique de la fraude sanitaire et de protection du consommateur.*

Lors de la réunion entre les représentant·es des personnels et la Directrice Générale le 12 mai 2022, cette dernière a tenté de donner des assurances sur les modalités de transfert :

- 60 postes Équivalent Temps Plein (ETP) transférés, sans aucune obligation de suivre les missions pour les agent·es de la DGCCRF, ni mobilité géographique ;
- Une mise en place au 1er janvier 2023 avec des négociations à venir sur le périmètre exact des missions transférées.

Ces mêmes arguments sur une réforme ayant, soi-disant, un impact limité sur l'avenir de la DGCCRF et de ses agent·es ont été repris par la Secrétaire Générale de Bercy, Mme Barbat-Layani et la Directrice Générale de la CCRF, hier après-midi 1er juin lors d'une bilatérale avec notre fédération Solidaires Finances. Le Secrétariat Général et la Directrice Générale ne semblaient visiblement pas au courant des décrets signés le jour même.

Ces décrets sont pour le moins surprenants, voire révélateurs de légèreté ou d'incompétence certaines, du cabinet de Bruno Le Maire dans la gestion d'une administration relevant de son périmètre.

L'article 3, III, du décret n°2022-840 du 1er juin 2022 relatif aux attributions du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire prévoit :

Pour l'exercice de ses attributions dans le domaine de la police unique chargée des contrôles de sécurité alimentaire, il dispose de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Solidaires CCRF et SCL dénonce une nouvelle fois les décisions prises et les conséquences :

- Pour la DGCCRF, qui sert de bouc émissaire après les défaillances répétées (et bien peu dénoncées par le pouvoir politique) de géants de l'industrie agro-alimentaire. L'action de la DGCCRF n'a pourtant pas été mise en cause après ces défaillances : elle a fait ce qu'il fallait avec les moyens dont elle disposait !
- Pour le SCL, réseaux de laboratoires certifiés rattachés à Bercy, qui devrait perdre l'essentiel de ses analyses dans le domaine alimentaire. Un laboratoire pourtant montré

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

en exemple à chaque crise pour la recherche de non conformités (notamment pour Buitoni et Kinder !) et la mise en place de méthodes d'analyses innovantes (espèce animale pour les « lasagnes de cheval », détection d'oxyde d'éthylène dans les graines de sésame et autres aliments, de Fipronil dans les œufs par exemple)

- Pour le service public, puisque la sécurité des aliments sera désormais coupée de la recherche de fraudes, alors même que tous les scandales alimentaires ont bien montré que leur cause résidait dans la recherche des profits… et constituait également des fraudes économiques !
- Pour les consommateurs et consommatrices, puisque le MASA évoque déjà la mise en place de délégation vers le secteur privé des Plans de Surveillance / Plans de Contrôles. La phase suivante sera l'externalisation des contrôles au stade de la remise directe ; restauration, boucheries, boulangeries, hyper et supermarchés… Les récents scandales sanitaires ayant démontré l'efficacité des autocontrôles !!!

Solidaires CCRF & SCL appelle l'ensemble des personnels du SCL et de la DGCCRF et les autres organisations syndicales de la DGCCRF à nous rejoindre pour la défense des agent-es de la DGCCRF et contre la casse du service public de protection des consommateurs-trices.

Solidaires invite les personnels de la DGCCRF et du SCL à se réunir le plus rapidement possible pour débattre sur les conséquences de cette annonce et sur les suites à adopter.

Solidaires appelle à une journée nationale de grève et d'action le 21 juin 2022, date de la réunion du prochain Comité Technique de la DGCCRF. Un premier rassemblement devant les locaux de la Direction Générale en fin de matinée y sera organisé. Une réunion sera demandée avec Bruno Le Maire pour le début d'après-midi.

Une fois de plus, la DGCCRF et le SCL ne pourront compter que sur leurs personnels et sur le soutien de l'opinion publique pour défendre la mission de protection des consommateurs et des consommatrices !

RENDEZ-VOUS LE 21 JUIN

Solidaires CCRF & SCL
Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Paris, le 23 mai 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mais où est donc passé le Secrétariat d'Etat à la Consommation ?

Le nouveau gouvernement à peine nommé, Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie reçoit ce lundi 23 mai à Bercy les représentant·es du Medef, de la CPME, du bâtiment ou encore de la grande distribution pour parler pouvoir d'achat. Bruno Le Maire a déjà affirmé que la protection des Français·es face à la hausse des prix serait « la priorité » du gouvernement ? Mais quelle est alors la place de la protection des consommatrices et des consommateurs dans la liste de ses priorités.
SOLIDAIRES CCRF & SCL, premier syndicat de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, voit dans l'absence de Secrétariat d'Etat à la consommation un signe du manque d'engagement du gouvernement pour ce qui relève du quotidien des Françaises et des Français, alors que les scandales alimentaires se succèdent et que les prix flambent. Bref, « un gouvernement pour agir », mais au bénéfice de qui ?

A la recherche du ministère disparu…

Le portefeuille ministériel chargé de la consommation est créé en mai 1974, et perdurera jusqu'en 2017, tantôt Secrétariat d'Etat tantôt Ministère délégué. Son rôle était de protéger les consommatrices et les consommateurs dans leurs actes quotidiens d'achat, un thème qui s'était progressivement imposé dans le débat public avec le développement du mouvement consumériste dans les années 1970.

Jusqu'en 2017 et sa disparition des compositions gouvernementales, ce portefeuille avait été marqué par 2 constantes :

- Jamais un quinquennat complet ne s'était bouclé sans qu'il y ait eu à un moment ou un autre de Secrétaire d'Etat ou de Ministre de la consommation ;
- Ces éclipses se sont toujours produites avec des gouvernements « de droite ».

Et la protection des consommatrices et consommateurs dans tout ça ?

Si les éditorialistes politiques tireront toutes les conséquences de ce deuxième point, SOLIDAIRES CCRF & SCL, dénonce l'absence de secrétariat d'Etat à la consommation dans le nouveau gouvernement. Le quinquennat Macron II va continuer sur la lancée du 1er, qui s'est terminé avec la décision de retirer la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA) à la DGCCRF, relevant de Bercy, pour la confier au seul Ministère de l'Agriculture.

Le transfert de cette mission porte un coup très dur à la DGCCRF et au SCL et acte la séparation de la protection des consommatrices et des consommateurs entre ce qui relève de l'alimentaire et l'ensemble des autres missions.

Les scandales alimentaires se suivent (sous la présidence Macron : Lactalis, Buitoni, Kinder pour ne citer que les principaux) et « en même temps » les effectifs des services de contrôle baissent (en 5 ans, environ 170 équivalents temps plein détruits à la DGCCRF pour même pas 2.600 restants, une trentaine d'emplois supprimés au Service Commun des Laboratoires qui regroupe les laboratoires de Bercy, avec moins de 400 collègues.).

Qui va donc défendre les droits des consommatrices et des consommateurs, et les services de l'Etat chargés de les faire respecter ?

Contacts : Roland GIRERD 06.89.56.20.69 / Emmanuel Paillusson 06.66.28.91.92

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Paris, le 12 mai 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Scandales alimentaires : le gouvernement sacrifie la DGCCRF !

Les contrôles de la sécurité alimentaire de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, vont être abandonnés au ministère de l'Agriculture. Pour son dernier jour de ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire fait plaisir à l'industrie agro-alimentaire, alors que l'émotion des scandales Buitoni et Kinder n'est pas retombée. Pour Solidaires CCRF & SCL, premier syndicat de la DGCCRF, ce coup de tonnerre est révélateur de l'(in)action du ministre Le Maire qui n'a montré qu'un intérêt très relatif pour la protection des consommatrices et des consommateurs pendant son passage à Bercy !

La méthode

Les missions de la DGCCRF sont variées, et recouvrent notamment le contrôle des produits alimentaires, à la production comme à la distribution. Ce sont des enquêtrices et enquêteurs de la DGCCRF qui ont mené ou mènent encore des investigations notamment dans les dossiers de la viande de cheval, des laits infantiles Lactalis, des aliments contaminés à l'oxyde d'éthylène, des pizzas Buitoni ou des chocolats Kinder. C'est aussi la DGCCRF qui contrôle l'hygiène des restaurants…

Enfin, c'étaient ses missions : le 11 mai 2022, par courriel aux personnels à 19h, la Directrice générale a informé les agents et agentes de « la création d'une police unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments par le transfert de compétences du ministère de l'économie, des finances et de la relance (MEFR) vers le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) ». Une décision actée lors d'une réunion interministérielle tenue « très récemment » au niveau du cabinet du Premier Ministre. La DGCCRF ne conserverait que ses compétences en matière de loyauté et de lutte contre les fraudes, alors que la Direction Générale de l'Alimentation (DGAl) récupérerait au 1er janvier 2023 l'ensemble des contrôles liés à la sécurité sanitaire des aliments.

Cette décision ne tient pas compte d'un élément décisif concernant les infractions en matière de sécurité de l'alimentation, si des fraudes sont commises, c'est bien parce qu'elles génèrent des profits financiers, aussi l'expertise des agent·es de la DGCCRF ne se bornant pas à la seule question sanitaire, leur retirer ces missions est impensable. De plus, il est de notoriété publique que le ministère de l'agriculture entretient des liens privilégiés avec les lobbys de l'agroalimentaire, aussi on peut légitimement s'interroger sur les conflits d'intérêts que ce transfert sous-tend.

Bref, l'une des toutes dernières décisions politiques de MM. Castex, Le Maire et Denormandie est de casser le service public de la Sécurité Sanitaire des Aliments, en dehors de tout débat public. Solidaires CCRF & SCL pose alors la question : y aurait-il des choses à cacher derrière cette prise de décision ? Et à qui profite-t-elle ?

Des conséquences floues mais potentiellement redoutables

Outre la désorganisation inévitable induite par ce genre de décision, cette réforme va réduire encore la présence de la DGCCRF sur le terrain, sans réduire nécessairement le nombre de contrôles : un même établissement pourra être contrôlé pour la loyauté par la DGCCRF et pour l'Hygiène par la DGAl… puisque la DGCCRF ne pourra plus effectuer les deux contrôles en même temps. Une simplification, vraiment ?

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org

Pire, cette décision ouvre la porte à un vieux serpent de mer : l'externalisation des missions de contrôles en hygiène alimentaire à la distribution : restaurants, charcuteries, boucheries et boulangeries dont celles des grandes et moyennes surfaces… Des contrôles payants, exercés par des entreprises à but lucratif, employant des personnels parfois précarisés, et non plus par des personnels indépendants ! Idem pour les analyses en laboratoire, exercées jusque-là par le Service Commun des Laboratoires de Bercy, désormais fortement menacé !

Et la protection des consommatrices et consommateurs dans tout ça ?

Car c'est bien la question qui reste en suspens : les crises alimentaires se suivent, sans réaction de gouvernements qui préfèrent le mot de compétitivité à celui de sécurité et se satisfont du sacrifice d'un bouc émissaire administratif plutôt que pointer du doigt les industriels défaillants. On retrouve une nouvelle fois la bonne vieille technique du « il fait trop chaud, cassons le thermomètre ! ».
Solidaires CCRF et SCL se refuse à accepter la fatalité face aux scandales sanitaires comme face à la casse du service public, et continuera à placer l'intérêt général au-dessus des profits et des carrières de quelques un·es…

Contacts : Roland GIRERD 06.89.56.20.69 / Emmanuel Paillusson 06.66.28.91.92

L'évolution des effectifs de la DGCCRF depuis 2007

La DGCCRF est passée de 3.656 à 2.673 agent·es de 2007 à 2020 (derniers chiffres connus), avec des départements fonctionnant avec 5 agent·es. La DGCCRF a donc vu fondre ses effectifs de près de 1000 agent·es en 13 ans (une perte de 983 collègues, soit environ 27% des effectifs de 2007).

	2007	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ERP	3656	2836	2818	2845	2844	2826	2780	2713	2673
ETP		2732	2717,40	2753,20	2748,60	2739,75	2688,01	2620,10	2582,60

ERP = effectifs réels payés, jusqu'en 2012 on parlait d'EP (effectifs payés).

Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes
et Service Commun des Laboratoires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr – www.solidaires-ccrf-scl.org